

COMMUNE DE MUS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : 16 mai 2022
Nombre de conseillers en exercice : 15

Le mardi vingt-quatre mai deux mille vingt-deux, à dix-huit heures cinquante minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune de MUS, régulièrement convoqués, se sont réunis au lieu habituel de leur séance, sous la présidence de Monsieur Patrick BENEZECH, le Maire.

Présents : Madame Armelle GROSJEAN, 1^{ère} Adjointe, Monsieur Stéphane CALANDRAS, 2^{ème} Adjoint et Madame Solenne BAYLE GOUTORBE, 3^{ème} Adjointe.

Mesdames et Messieurs Frédéric AUSSEL, Yaëlle BECHARD, Philippe CABOT, Emilie GACHON CARRETTE, Christelle LIVIGNI PALOMINO, Ghislain MARCANT, Corinne ORTEGA DOREY, Philippe POUJOL, Magali RABANIT Etienne RAGOT, conseillers municipaux.

Absent excusé : Monsieur Jean-Louis BLANC.

Monsieur Jean-Louis BLANC donne procuration à Monsieur Frédéric AUSSEL.

La séance est ouverte à dix-huit heures et trente minutes. Madame Solenne BAYLE GOUTORBE est désignée secrétaire de séance.

Lecture du dernier compte rendu faite, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

034-2022 LANCEMENT DE L'ETUDE DE RUISSELEMENT

Monsieur le Maire explique qu'à la suite des intempéries du 14 septembre 2021, certains secteurs de la commune ont été inondés par des eaux de ruissèlement.

Il s'agit de lancer une étude hydraulique visant à identifier les zones à risque sur le périmètre de la commune

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal d'accepter la proposition du cabinet ABC INGE, agence de Nîmes.

Prix de la prestation : 17 550.00 € HT.

Le Conseil municipal après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- De lancer l'étude de ruissèlement sur la commune de Mus.
- D'accepter la proposition du cabinet ABC INGE pour un montant de 17 550.00 € HT.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents liés à cette délibération.

Pour copie conforme,
A Mus, le 25 mai 2022,
Le Maire,



Patrick BENEZECH.